



Mairie de Larra

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le



ID : 031-213105927-20220919-202296-DE

**-Commune de Larra-
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre et à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Larra, sur convocation régulière en date du 14 septembre 2022, sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.

Présents : BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, GOUMBALLA Saloua, HOLLEMAN Arnold, LAFITTE Fabien, MASON Catherine, MESSINA Nathalie, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Absents ayant donné procuration : AMOUROUX Céline a donné pouvoir à MODESTO Jérôme, DE SEQUEIRA Julie a donné pouvoir à BONNIEL Aude, JUNCA-GOARDERES Alexandre a donné pouvoir à CADAMURO Joëlle

Absents excusés : AUMARECHAL Vincent

Secrétaire de séance : BODOT Bernard

2022-9-6

DENOMINATION DE VOIE LOTISSEMENT « PRIVILEGE »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 ;

Vu le permis d'aménager N°PA03159222W0001 autorisé le 27 avril 2022 et au nom de la SARL ZETA IMMO représentée par Monsieur Cédric PESTOU concernant la création d'un lotissement « Privilège » de 6 lots route de Brext ;

Monsieur le Maire informe qu'il convient de procéder à la dénomination de la voie privée en impasse dont l'origine est la route de Brext.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1er : De nommer la voie **impasse de Roland**

Article 2 : Charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 18
Contre : --
Abstention : --

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché

Le 1^{er} adjoint

Claude FRANÇOIS

